Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 5: Echos et reflets

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'indice suisse des prix à la consommation à fin avril 1979

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a légèrement augmenté, savoir de 0,3 %, en avril 1979 par rapport au mois précédent. Il a ainsi atteint, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 103,3 points, qui est de 2,6 % supérieur à celui de 100,7 points enregistré une année auparavant. Comme c'était déjà le cas en mars, le taux mensuel de hausse a encore diminué en avril. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul ne soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services

La hausse de 0,3 % que l'indice général a subie en avril 1979 par rapport au mois précédent est imputable à celles des indices des groupes « alimentation » (+0,4%), « chauffage et éclairage » (+0,8%), « transports et communications » (+0,4%)0) ainsi que « santé et soins personnels » (+1,1%)0). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé.

Ce sont principalement des augmentations de prix, en grande partie saisonnières, pour les fruits qui ont fait monter l'indice du groupe « alimentation » ; mais des prix plus élevés pour les œufs, les pommes de terre et le beurre de table (fin de la campagne de vente à prix réduit) ont aussi joué un rôle. Les effets de ces hausses ont cependant été un peu atténués par de légères réductions de prix, avant tout pour la viande.

De nouvelles augmentations de prix appliquées au mazout ont été les causes décisives de la progression accusée par l'indice du groupe « chauffage et éclairage » ; bien que les baisses de prix annoncées aient été prépondérantes en nombre, les hausses plus prononcées en francs se sont fait sentir plus fortement. Le mouvement ascendant de l'indice du groupe « transports et communications »

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe « transports et communications » résulte en premier lieu de prix plus élevés pour les automobiles d'occasion. En outre, les tarifs des services d'entretien des voitures de tourisme ont été légèrement relevés. En revanche, on a enregistré des prix réduits pour les pneus ainsi que pour les motocyclettes et les bicyclettes.

L'avance marquée par l'indice du groupe « santé et soins personnels » s'explique essentiellement par le renchérissement de prestations médicales dans quelques cantons.

En raccordant la nouvelle série d'indices à l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'avril 1979, un indice de 174,1.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1979

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de s		Indice avril 1979		Variation	Variation en % par rapport à				
						Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	mars 1979	avril 1978
Total	•	•				174,1 ¹	103,3	0,3	2,6
Alimentation		•			•	•	106,4	0,4	3,4
Boissons et tabacs.					•	•	102,8	0 ²	2,3
Habillement		•	•			•	101,0	0 2	0,3
Loyer du logement .	•	•			•	•	100,0	0 2	0,0
Chauffage et éclairage	e.				•	•	123,8	0,8	33,6
Aménagement et entretien de logement						•	100,9	0 2	0,0
Transports et commu					•	•	102,6	0,4	1,9
Santé et soins persor	nnels	•		•	•	•	104,4	1,1	3,4
Instruction et loisirs						•	106,6	0 ²	0,3

¹ Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

(OFIAMT)

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts de nos régions »

Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1, Ø 032 93 41 51

Rédacteur responsable : Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire : Françoise Baumgartner, Moutier

Abonnement annuel: Fr. 25.— Prix du numéro : Fr. 2.50 Caisse: CCP 25 - 2086

ORGANES DE L'ADIJ Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier Ø bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire : Françoise Baumgartner, 2740 Moutier

Ø 032 93 41 51

Rémy Berdat, 2740 Moutier, Ø 032 93 12 45 Jean Jobé, 2900 Porrentruy Ø 066 66 17 77 Membres:

Marcel Houlmann, 2515 Prêles

Ø 038 51 31 21

François Lachat, 2900 Porrentruy

Ø 066 22 67 57

² N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.